



RAPPORT FINANCIER 2008

Gestion de bases-vie Catering & services associés

Catering International & Services
40c avenue de Hambourg
13008 Marseille - France

Phone : +33 491 16 53 00
www.cis-catering.com
contact@cis-catering.com

SOMMAIRE

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2008	3
Comptes Consolidés	15
Comptes Annuels	32
Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne	45
Texte des résolutions proposées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 juin 2009	51
Rapports des Commissaires aux Comptes	54

***Rapport de gestion du
Conseil
d'Administration sur les
opérations de l'exercice
clos le 31 décembre
2008***

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et à nos statuts, pour vous exposer d'une part la situation de la société et l'évolution de son activité au cours de l'exercice portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 en tenant compte des événements importants survenus depuis la date de clôture, des résultats de cette activité, ainsi que l'évolution prévisible de la situation et les perspectives d'avenir, et soumettre d'autre part à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Le présent rapport comprend également le rapport sur la gestion du Groupe au sens des dispositions de l'article L.233-26 du Code de commerce.

I. SITUATION DE LA SOCIETE ET DE SON ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2008

1. Niveau de l'activité

Le volume d'affaires à taux de change courant a progressé de 28 % au cours de l'exercice écoulé par rapport à 2007, avec un chiffre d'affaires consolidé se situant à 151,6 M€.

Ce taux de progression est identique à celui enregistré au titre de l'exercice précédent.

A taux de change constant, cette progression ressort à 34 %.

Cette augmentation, uniquement due à de la croissance interne, provient essentiellement du démarrage de deux zones d'activité dans le secteur des mines : MADAGASCAR et la NOUVELLE-CALEDONIE.

Par ailleurs, nous avons également développé nos activités dans la branche pétrole et gaz avec des prises de parts de marchés significatives en Algérie, au Brésil et au Kazakhstan.

En outre, à effet du 1er janvier 2008, nous avons procédé au rachat à notre partenaire des 25 % restant du capital social de la société CIEPTAL, notre filiale en Algérie.

2. Développements

Désormais, CIS est présente à partir de 35 filiales et succursales dans 31 pays représentant près de 150 sites d'opération.

3. Données statistiques

CIS a pu améliorer la consolidation de ses parts de marché, enregistrant en 2008 des prises de commandes records avec la signature et le renouvellement de contrats pour une enveloppe globale de 331 M\$ contre 226 M\$ en 2007.

4. Evolution boursière du cours de l'action CIS

Comme vous le savez, le marché boursier est très perturbé et la valeur du titre de CIS n'a pas échappé à la baisse, enregistrant cependant une diminution de son cours limitée à 9,6 % par rapport à 2007.

5. Analyse du Résultat Opérationnel et de la situation financière de la Société

Des mesures continuent à être prises en matière de gestion et de reporting, améliorant ainsi les performances en termes de fiabilité, rapidité et de suivi des marges opérationnelles.

Nous avons renforcé nos structures dans le secteur commercial avec deux nouvelles recrues, mais également dans les ressources humaines et le recrutement.

Bien entendu, nous poursuivons également nos actions en matière de HSE (Hygiène Sécurité Environnement), qualité et développement durable.

Enfin, nous avons recruté un cash manager pour assurer une optimisation et un meilleur contrôle des flux de trésorerie.

A la clôture de l'exercice, l'endettement du groupe était de 5,5 M€, soit 1 M€ de plus qu'en 2007, correspondant au prêt complémentaire souscrit pour l'acquisition des titres restants de la société CIEPTAL.

6. Principaux risques et incertitudes

L'environnement mondial a eu pour conséquence, dans notre activité, un ralentissement des investissements dans certains domaines miniers ainsi qu'un allongement des délais d'exécution d'opérations minières ou pétrolières.

Cela étant, ces circonstances n'ont pas eu d'impact significatif sur notre niveau d'activité.

II. PRESENTATION DES COMPTES

1. Comptes annuels

Principes et méthodes comptables retenus

Nous n'avons à vous signaler aucune modification dans les méthodes d'évaluation des postes du bilan qui vous sont soumis.

Présentation du compte de résultats

Le chiffre d'affaires est passé de 44 425 642 euros en 2007 à 54 924 385 euros en 2008, enregistrant ainsi une augmentation de 10 498 743 euros.

Compte tenu des reprises sur provisions et transferts de charges pour 199 480 euros, le total des produits d'exploitation s'élève à 55 123 865 euros contre 45 183 079 euros pour l'exercice précédent. Le total des charges d'exploitation ressort à 57 811 235 euros contre 45 809 178 euros en 2007, soit une augmentation de 12 002 057 euros.

Les charges comprennent 1 817 923 euros de dotations aux comptes d'amortissements, 49 300 euros de dotations aux provisions pour risques, contre respectivement 1 762 136 euros et 90 200 euros pour les mêmes postes en 2007.

Elles comprennent également 493 591 € de dotations aux provisions sur actif circulant, poste qui n'était pas doté en 2007.

Le résultat d'exploitation est une perte de 2 687 369 euros au lieu de 626 099 euros en 2007.

Correction faite des produits financiers pour 6 397 702 euros et des charges financières pour 3 811 348 euros, le résultat courant avant impôt est une perte de 101 014 euros.

Compte tenu des produits exceptionnels pour 706 169 euros, des charges exceptionnelles pour 238 480 euros et de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice pour 1 082 520 euros, le résultat net de l'exercice est une perte de 715 846 euros.

Présentation du bilan

Le total des actifs à long terme s'élève à 5 469 878 euros, dont 1 565 169 euros d'immobilisations financières.

Le total des actifs circulants ressort à 33 772 047 euros, dont 15 531 363 euros de disponibilités, contre respectivement 27 240 143 euros et 14 319 068 euros en 2007.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 490 295 euros au lieu de 765 977 euros pour l'exercice précédent.

Le passif à court terme ressort à 25 314 478 euros au lieu de 18 414 320 euros en 2007.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2008 et avant dividende ressort à 12 677 287 euros contre 14 650 270 euros à la clôture de l'exercice 2007.

2. Comptes consolidés

Principes et méthodes comptables retenus

Nous n'avons à vous signaler aucune modification dans les méthodes d'évaluation des postes du bilan qui vous sont soumis.

Le périmètre de consolidation englobe l'ensemble des sociétés contrôlées par CIS de façon exclusive ou conjointe exerçant toutes leur activité à l'étranger et dont la liste figure dans les documents qui vous ont été remis.

Les comptes de l'exercice 2008 ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Présentation du compte de résultats

Nous vous précisons que cette présentation vous est faite en milliers d'euros.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 151 594 K€ contre 118 815 K€ en 2007, enregistrant ainsi une augmentation de 32 779 K€.

Le montant net des dotations et reprises pour amortissements et provisions ressort à 3 895 K€.

Le résultat opérationnel est un bénéfice de 14 086 K€ au lieu de 14 088 K€ en 2007.

Le résultat financier ressort en perte de 248 K€ contre 373 K€ en 2007.

Le résultat avant impôt est un bénéfice de 13 842 K€ au lieu de 13 725 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé est de 8 177 K€ contre 8 815 K€ en 2007.

La part de résultat revenant à CIS, société consolidante, ressort à 7 979 K€ contre 7 115 K€ en 2007.

Présentation du bilan

Nous vous précisons que cette présentation vous est également faite en milliers d'euros.

Les actifs non courants s'élèvent à 15 079 K€ contre 13 763 K€ en 2007.

Les actifs courants ressortent à 63 827 K€ contre 51 050 K€ en 2007.

Les provisions à long terme s'élèvent à 612 K€ au lieu de 599 K€ en 2007.

Les passifs courants s'élèvent à 40 451 K€ au lieu de 31 187 K€ en 2007.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2008 ressort à 32 342 K€ contre 28 485 K€ à la clôture de l'exercice 2007.

La part des intérêts minoritaires dans les fonds propres est de 1 118 K€ au lieu de 2 645 K€ en 2007.

Précisions diverses

L'effectif moyen du personnel ressort à environ 7 100 personnes en 2008 contre près de 5 950 personnes en 2007.

III. EVENEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'événement important de ce début d'exercice est la signature d'un nouveau contrat en Erythrée avec un démarrage en mars 2009.

IV. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Malgré un environnement mondial très perturbé, notamment par suite de la raréfaction des liquidités, le potentiel de développement dans les domaines d'activité de la clientèle d'origine de CIS reste très significatif.

Concernant le domaine pétrolier, dans toutes les opérations liées à la production, aucun ralentissement n'est enregistré et dans les phases en amont de recherche on shore et offshore, de nombreuses opportunités apparaissent qui constituent également de forts potentiels de développement.

Dans le secteur minier, vecteur de développement très significatif pour CIS, certaines matières premières dont les cours mondiaux ont fortement chuté, voient les investissements les concernant différés ou annulés.

Mais pour d'autres matières premières (or, bauxite, uranium, nickel ...), soit les investissements n'enregistrent aucun ralentissement dans les projets déjà engagés, soit ils subissent des ralentissements de faible ampleur.

Enfin, d'autres perspectives liées à d'importantes opérations d'infrastructures ont été identifiées et constituent également d'autres vecteurs objectifs de développement.

V. FILIALES ET PARTICIPATIONS

ARCTIC CATERING SERVICES (ACS)

Cette société créée en 1997 au capital de 90 000 roubles dont le siège se situe à Usinsk en RUSSIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Elle a connu une progression de son activité et de ses résultats.

CIS-EURASIA

Cette société créée en 1999 au capital de 83 490 roubles dont le siège se situe à Krasnodar en RUSSIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

La zone d'intervention de cette filiale est la Mer Noire ainsi que la Sibérie occidentale.

Elle a enregistré une nette diminution de son activité consécutive à l'arrêt d'opérations dont les contrats n'étaient plus rentables.

CIS SAKHALIN

Cette société créée en 2003 au capital de 20 000 roubles dont le siège se situe à Yuzhno-Sakhalinsk en RUSSIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

CIS-EURASIA possède 50 % du capital social.

Cette filiale a connu un développement de son activité dans la ligne de ce qui avait déjà été constaté en 2007.

EASTERN CATERING SERVICES (ECS)

Cette société créée en 2004 au capital de 50 000 roubles dont le siège se situe à Nakhodka en RUSSIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

CIS-EURASIA possède 50 % du capital social.

Cette filiale est pour l'instant en sommeil.

CIS GEORGIE

Cette société créée en 2002 au capital de 2 000 laris dont le siège se situe à Tbilissi en GEORGIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale a été mise en sommeil par suite du constat de perspectives de développement quasiment nulles.

CIS UKRAINE

Cette société créée en 1996 au capital de 6 000 dollars US dont le siège se situe à Kiev en UKRAINE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité immédiate demeure en sommeil.

CIS ASIE

Cette société créée en 1997 au capital de 583 600 sums dont le siège se situe à Zarafshan en OUZBEKISTAN est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité immédiate demeure également en sommeil.

CIS CATERING OVERSEAS Ltd

Cette société créée en 1994 au capital de 10 000 dollars US dont le siège se situe à Nicosie sur CHYPRE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'a toujours pas d'activité opérationnelle développée.

CATERING NORTH AFRICA SERVICES

Cette société créée en 2001 au capital de 1 000 000 dinars dont le siège se situe à Hassi-Messaoud en ALGERIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

L'acquisition de notre participation dans la société CIEPTAL en 2006 s'est faite à travers CNA qui, de ce fait, a été conduite à cesser son activité opérationnelle.

CIEPTAL

Cette société acquise en 2006 au capital de 100 000 000 dinars et dont le siège se situe à Hassi-Messaoud en ALGERIE est désormais une filiale à 100% de notre Groupe.

Cette filiale a connu un développement significatif de son activité tout en maintenant ses niveaux de marge opérationnelle.

CATERING INTERNATIONAL SERVICES MAURITANIE (CISM)

Cette société créée en 2004 au capital de 15 000 000 ouguiyas dont le siège se situe à Nouakchott en MAURITANIE est une filiale à 60 % de notre Groupe, 40 % étant détenus par des partenaires mauritaniens et français.

Cette filiale est actuellement en cours de dissolution.

CIS TCHAD

Cette société créée en 1998 au capital de 5 000 000 francs CFA dont le siège se situe à N'Djamena au TCHAD est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Nous vous rappelons que cette filiale gère depuis le 1er juillet 2004 un contrat majeur signé avec le groupe américain Exxon Mobil, pour l'assister dans la phase de production pétrolière et dans celle concernant les opérations de forage « on shore ».

Notre collaboration avec ce client se poursuit de façon satisfaisante.

CIS CAMEROUN

Cette société créée en 1998 au capital de 5 000 000 francs CFA dont le siège se situe à Douala au CAMEROUN est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette société n'a plus d'activité directe mais continue d'agir pour les activités du groupe au Tchad en termes de logistique et d'approvisionnement.

MYANMAR CATERING SERVICES (MCS)

Cette société créée en 1997 au capital de 52 000 dollars US dont le siège se situe à Yangon au MYANMAR est une filiale à 85 % de notre Groupe, 15 % étant détenus par un partenaire birman.

Les perspectives étant inexistantes, la dissolution de cette filiale est en cours.

NOOSHIN KISH

Cette société créée en 2002 au capital de 10 000 000 rials dont le siège se situe à Téhéran en IRAN est une filiale à 60 % de notre Groupe, 40 % étant détenus par un partenaire iranien.

Malgré un contexte géopolitique tendu, l'activité de cette société a continué de s'opérer de façon positive en 2008, mais nous n'en demeurons pas moins prudents sur ses perspectives de développement à court terme.

CIS BRESIL

Cette société créée en 1999 au capital de 2 852 380 réals dont le siège se situe à Macaé au BRESIL est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Après une forte croissance d'activité en 2007 nos opérations ont continué de se développer ; les perspectives de développement dans ce pays restant très significatives.

CIS BOLIVIE

Cette société créée en 1998 au capital de 5 027 dollars US dont le siège se situe à Santa Cruz en BOLIVIE est une filiale à 100 % de notre Groupe.

L'activité de cette filiale s'est maintenue de façon positive en 2008.

CIS PEROU

Cette filiale créée en 2006 afin de pouvoir participer aux nouveaux appels d'offres dans cette zone d'Amérique du Sud n'a pas connu à ce jour de développements commerciaux.

Elle possède un capital de 3 000 sols détenu à 100 % par notre Groupe, son siège se situe à Lima au PEROU.

CISM VENEZUELA

Cette société créée en 1998 au capital de 20 000 000 bolivars dont le siège se situe à Caracas au VENEZUELA est une filiale à 100 % de notre Groupe.

Cette filiale n'ayant pas d'activité demeure en sommeil.

CIS NOUVELLE-CALEDONIE

Cette société créée en 2005 au capital de 5 000 000 francs CFP dont le siège se situe à Nouméa est une filiale à 80 % de notre Groupe, 20 % étant détenus par un partenaire local français.

Cette filiale a vu son activité démarrer en 2008 par suite de la signature d'un contrat majeur dans le domaine minier pour un montant de plus de 90 M\$ sur une durée de 37 mois.

CIS MADAGASCAR

Cette filiale a été créée en 2008 afin d'opérer le développement d'un important contrat minier de plus de 37 M\$.

Elle possède un capital de 2 000 000 d'ariarys détenu à 99 % par notre Groupe, son siège se situe à Antananarivo à MADAGASCAR.

GUINEE ICS

Cette filiale a été créée en 2008 afin de participer aux appels d'offres à venir dans les domaines pétroliers et miniers.

Elle possède un capital de 5 000 000 de francs guinéens détenu à 100 % par notre Groupe, son siège se situe à Conakry en République de GUINEE.

VI. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires majoritaires :

Actionnaire	Nombre de titres	Pourcentage
Monsieur Régis ARNOUX	661 414	33,73 %
Sté Régis ARNOUX INVESTISSEMENT	320 000	16,32 %
Madame Solange ALOYAN	339 311	17,30 %

VII. PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS PAR LES SALARIES

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société tenue le 8 janvier 2001 complétée par une délibération du Conseil d'Administration du 25 octobre 2001, il a été mis en place un plan d'options de souscription d'actions par les salariés portant sur 48 000 titres, étant précisé que les options pouvaient être levées à l'expiration d'un délai de Cinq (5) ans à compter du jour où elles ont été décidées par le Conseil d'Administration, soit à partir du 26 octobre 2006.

Un second plan d'options de souscription d'actions par les salariés a été décidé par l'Assemblée Générale réunie le 23 décembre 2002. Il porte sur 76 800 nouveaux titres.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 18 juillet 2005 a procédé à l'attribution de ce second plan en attribuant l'intégralité des 76 800 nouveaux titres, les attributaires disposant d'un délai de deux ans pour lever les options.

Pour la première fois, des options ont été levées en 2007 donnant lieu à l'émission de 23 505 actions nouvelles de laquelle il est résulté une augmentation de capital de 18 804,00 €, portant ainsi son montant de 1 536 000 € à 1 554 804 €, augmentation de capital constatée et entérinée par votre Conseil d'administration dans sa séance du 28 janvier 2008.

D'autres options ont été levées en 2008 donnant lieu à l'émission de 17 425 actions nouvelles de 0,80 € de valeur nominale, de laquelle il est résulté une augmentation de capital de 13 940 €, portant ainsi son montant de 1 554 804 € à 1 568 744 €, augmentation de capital constatée et entérinée par votre Conseil d'administration dans sa séance du 30 janvier 2009.

Ces nouveaux titres participeront au dividende de l'exercice.

VIII. OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES TITRES

Dans le cadre de l'autorisation qui lui a été conférée par votre Assemblée Générale, le Conseil a, au cours de l'exercice 2007, procédé à des achats et ventes de titres en vue de réguler les cours de l'action de la société.

Au 31 décembre 2008, la société disposait en actions propres de 4 435 titres contre 4 029 au 31 décembre 2007.

IX. AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'imputer la perte de l'exercice, soit la somme de 715 846,23 euros, sur le compte autres réserves qui continuerait à présenter un solde créditeur de 10 474 014,55 €.

Puis, nous vous proposons de décider la distribution d'un dividende brut (hors prélèvements sociaux) de 1 960 930,00 euros par prélèvement sur le compte autres réserves.

Si vous approuvez cette affectation, le dividende brut global sera donc de 1,00 euro par action.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de la loi de finances pour 2008 (2007-1822 du 24 décembre 2007), la faculté est offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18%.

Cette option doit être effectuée lors de chaque encaissement. Elle est irrévocable et ne peut être exercée a posteriori.

X. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le dividende distribué au titre des trois exercices précédents est celui mentionné dans le tableau ci-dessous.

	2005	2006	2007
Nombre d'actions rémunérées	1 920 000	1 920 000	1 943 505
Dividende net par action	0,40 euro	0,52 euro	0,90 euro
Valeur de l'action à la dernière séance boursière suivant la clôture de l'exercice	23,50 euros	28,60 euros	50,65 euros

XI. DEPENSES NON DEDUCTIBLES DU RESULTAT FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que le montant des charges non déductibles fiscalement, hormis l'impôt sur les sociétés, s'est élevé au titre de l'exercice écoulé à 21 418 euros, dont 13 800 euros de charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du CGI.

XII. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1, al.3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

- Monsieur Régis ARNOUX : Gérant de Régis ARNOUX INVESTISSEMENT (SARL - 13008 Marseille).
- Madame Monique ARNOUX : Néant.
- Madame Solange ALOYAN : Néant.
- Madame Florence ARNOUX : Néant.
- Madame Frédérique SALAMON : Néant.
- Monsieur Christian DAUMARIE : Néant.
- Monsieur Henri de BODINAT : Président du Conseil de Espérance SA (75018 Paris) ; Président de Time Equity Partners (SAS - 75008 Paris) ; Administrateur de Résonances SA (93200 Saint-Denis).
- Monsieur Michel de BONNECORSE : Néant.

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la rémunération brute totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé aux mandataires sociaux.

Ces informations prennent également en compte, le cas échéant, les engagements de toute nature pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

- Monsieur Régis ARNOUX, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : 196 200 euros.
- Madame Monique ARNOUX, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Madame Solange ALOYAN, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Madame Florence ARNOUX, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Madame Frédérique SALAMON, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Monsieur Christian DAUMARIE, Administrateur : 13 990 euros à titre de jetons de présence.
- Monsieur Henri de BODINAT, Administrateur : 9 000 euros à titre de jetons de présence.
- Monsieur Michel de BONNECORSE, Administrateur : 13 000 euros à titre de jetons de présence.

XIII. ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2008 : 1 665 titres représentant 0,09 % du capital social.

Aucun de ces titres ne faisait l'objet d'une gestion collective (PEE ou FCPE).

XIV. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L.225-102-1 du Code de commerce, portant sur la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité, nous vous rappelons que notre société opère exclusivement à l'étranger.

La stratégie de développement durable de CIS est passée dans sa phase active.

Dans les pays où elle est présente, CIS s'engage au quotidien à concrétiser ses principes d'éthique et ses valeurs.

Les engagements de CIS en matière de développement économique et social sont évolutifs. CIS adhère au Global Compact : ce contrat a été formalisé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) afin d'inciter les entreprises du monde entier à traduire les principes du développement durable en pratiques collectives dans les domaines des droits de l'homme, de l'environnement et des questions relatives au travail.

XV. JETONS DE PRESENCE

Nous vous demandons de bien vouloir fixer le montant des jetons de présence de votre Conseil d'Administration.

XVI. AUTORISATION D'OPERER EN BOURSE

Nous vous rappelons qu'en dernier lieu votre Assemblée Générale dans sa délibération du 10 juin 2008 a autorisé le Conseil d'Administration et lui a conféré tous pouvoirs à l'effet de permettre à la Société d'opérer en Bourse, conformément aux dispositions des articles L.225-209 à L.225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers, sur ses propres actions en vue de réguler leur cours.

Cette autorisation a une durée de validité de dix huit mois qui expirera le 9 décembre 2009.

Nous vous demandons de bien vouloir réitérer cette autorisation pour une nouvelle période de validité de dix huit mois, étant précisé que nous vous proposons de fixer les limites de cette autorisation comme suit : les opérations effectuées à ce titre seraient réalisées à un prix maximum d'achat de Quatre Vingt (80) euros et minimum de vente de Vingt (20) euros, dans la limite légale de 5 % du capital.

XVII. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a entrepris aucune action de recherche et développement de nature à lui permettre de bénéficier des avantages fiscaux et financiers susceptibles d'être octroyés dans certains cas par les pouvoirs publics.

Aucune dépense de cette nature n'a été portée à l'actif de notre bilan.

XVIII. NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Nous attirons votre attention sur la démission de Madame Florence ARNOUX de ses fonctions d'administrateur intervenue en décembre dernier.

Votre Conseil a, par décision du 30 janvier 2009, et sous réserve de ratification par votre assemblée générale, décidé de coopter et nommer à titre provisoire, en remplacement :

- Monsieur Pierre MUTZ, né le 15 novembre 1942 à TOURNON d'AGENAIS (47), demeurant 4, rue Casimir Périer - 75007 PARIS

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2012.

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette nomination.

XIX. FONDATION D'ENTREPRISE

Conformément à la décision prise par votre assemblée générale du 12 juin 2007, notre société a mis en place une fondation d'entreprise dont la création officielle résulte d'un arrêté du Préfet des Bouches du Rhône en date du 11 février 2008.

L'objectif de cette Fondation est dans une 1ère phase de sélectionner un ou plusieurs candidats (tes) venant de milieux défavorisés souhaitant poursuivre une formation secondaire et universitaire.

Dans une 2ème phase la Fondation assiste financièrement et accompagne dans sa formation chaque candidat (te) sélectionné (e) pendant tout le déroulement de ses études.

Dans une 3ème phase elle conseille et assiste chacun d'eux après la réussite de ses examens dans son orientation professionnelle.

Les projets de résolutions que nous avons élaborés ont trait aux diverses questions abordées ci-dessus, de même qu'au quitus des membres du Conseil d'Administration et aux conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, ainsi que sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L.225-42 al.3 du Code de commerce.

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions ainsi soumises à votre vote.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

UN ADMINISTRATEUR

LE PRESIDENT

Comptes Consolidés

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	(3)	151 594	118 815
Achats consommés		(70 834)	(52 780)
Charges de personnel	(23)	(40 447)	(32 022)
Charges externes		(19 649)	(15 558)
Impôts et taxes		(3 092)	(2 012)
Dotations aux amortissements		(3 628)	(2 637)
Dotations et reprises aux provisions	(4)	(267)	247
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		13 677	14 053
Autres produits et charges opérationnels	(5)	409	35
RESULTAT OPERATIONNEL		14 086	14 088
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		4 361	1 309
Coût de l'endettement financier brut		(4 609)	(1 682)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(6)	(248)	(373)
RESULTAT NON OPERATIONNEL	(7)	4	10
RESULTAT AVANT IMPÔT	(3)	13 842	13 725
Impôt Société	(8)	(5 665)	(4 910)
RESULTAT NET CONSOLIDE		8 177	8 815
Part des Minoritaires		(198)	(1 700)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		7 979	7 115
Nombre d'actions		1 943 505	1 920 000
Résultat par action (en euros)		4,11 €	3,71 €
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>		3,96 €	3,53 €

BILANS CONSOLIDÉS (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles nettes	(9)	7 693	6 000
Immobilisations corporelles nettes	(10)	7 042	7 580
Immobilisations financières nettes	(11)	344	183
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		15 079	13 763
ACTIFS COURANTS			
Stocks	(12)	6 072	5 168
Créances clients nettes	(13)	28 788	24 625
Autres Créances	(14)	5 456	2 961
Trésorerie et équivalents de trésorerie		23 511	18 296
TOTAL ACTIFS COURANTS		63 827	51 050
TOTAL ACTIF		78 906	64 813

BILANS CONSOLIDES (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		1 551	1 533
Réserves		21 694	17 192
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		7 979	7 115
Intérêts Minoritaires		1 118	2 645
TOTAL CAPITAUX PROPRES		32 342	28 485
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions à long terme	(15)	612	599
Dettes financières à long terme		5 501	4 542
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		6 113	5 141
PASSIFS COURANTS			
Provisions à court terme		0	0
Dettes financières à court terme		0	244
Dettes fournisseurs		17 448	12 110
Dettes fiscales et sociales	(16)	13 875	10 875
Autres passifs à court terme	(17)	9 128	7 958
TOTAL PASSIFS COURANTS		40 451	31 187
TOTAL PASSIF		78 906	64 813

TABLEAUX DE FINANCEMENT (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net	7 979	7 115
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation		
Dotations aux amortissements et provisions	3 678	2 738
Parts des intérêts minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	198	1 700
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	(4)	(10)
Ecart de conversion	(977)	25
Ecart de conversion sur Minoritaires	50	(165)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		
Variation des actifs / passifs relatifs aux clients	(4 163)	(6 117)
Variation des actifs / passifs relatifs aux fournisseurs	5 338	2 766
Variation des stocks	(903)	(977)
Variation des autres actifs / passifs d'exploitation	1 551	6 630
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	12 747	13 705
FLUX D'INVESTISSEMENTS		
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	(95)	(110)
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(2 454)	(2 727)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	51	37
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(162)	0
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	0	24
Incidence des variations de périmètre	483	0
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(2 177)	(2 776)
FLUX DE FINANCEMENT		
Décassement résultant du rachat d'actions à un minoritaire	(2 528)	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 749)	(998)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(1 291)	(1 078)
Précompte payé par les filiales	(290)	(561)
Actions Propres	(71)	509
Emissions d'Emprunts	2 528	0
Remboursements d'Emprunts	(1 568)	(773)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(4 969)	(2 901)
VARIATION DE TRESORERIE	5 601	8 028
TRESORERIE NETTE EN DEBUT D'EXERCICE	18 052	10 255
Incidence des variations de cours de devises	(142)	(231)
TRESORERIE NETTE EN FIN D'EXERCICE	23 511	18 052

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007

(en milliers d'euros à l'exception du nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultat net	Intérêts Minori- taires	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2006	1 896 133	1 517	12 239	5 993	2 189	21 938
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	5 993	(5 993)	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(998)	-	-	(998)
Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	(1 078)	(1 078)
Réserve de conversion	-	-	26	-	(166)	(140)
Retenues à la source sur dividendes reçus des filiales	-	-	(561)	-	-	(561)
Actions propres	19 838	16	493	-	-	509
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2007	-	-	-	7 115	1 700	8 815
Capitaux propres au 31 décembre 2007	1 915 971	1 533	17 192	7 115	2 645	28 485
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	7 115	(7 115)	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(1 749)	-	-	(1 749)
Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	(1 292)	(1 292)
Augmentation de Capital	23 505	18	474	-	-	492
Réserve de conversion	-	-	(977)	-	50	(927)
Retenues à la source sur dividendes reçus des filiales	-	-	(290)	-	-	(290)
Actions propres	(406)	-	(71)	-	-	(71)
Réserve de consolidation	-	-	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	(483)	(483)
Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2008	-	-	-	7 979	198	8 177
Capitaux propres au 31 décembre 2008	1 939 070	1 551	21 694	7 979	1 118	32 342

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Normes IFRS)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007

PREAMBULE DES ANNEXES

La société algérienne CIEPTAL est consolidée à 100% à compter de l'exercice 2008. CIS qui possédait déjà 75% des parts de cette entité depuis 2006, a acquis l'intégralité des intérêts minoritaires avec effet au 1er janvier 2008.

Cette acquisition a été réalisée par la société CNA, filiale de CIS en Algérie.

La quote-part d'intérêts minoritaires de CIEPTAL dans les comptes consolidés 2007 était la suivante (en milliers d'euros) :

	31-12-2007
Résultat	1 308
Capitaux Propres	1 708

1. LE GROUPE

Les comptes consolidés annuels de CIS clos le 31.12.2008 ont été arrêtés en date du 23.04.2009 par le Conseil d'Administration.

Ces comptes consolidés ont été soumis aux principes des normes IFRS.

Les comptes consolidés sont ceux de Catering International & Services, la société mère de l'ensemble consolidé et de ses filiales.

Le Groupe exerce son activité à l'étranger. Cette activité est le catering international, et consiste à fournir des services de restauration, d'hôtellerie, de logistique, de maintenance technique et de services affiliés (sécurité, médical, loisirs, ...) en milieux hostiles.

Les clients du Groupe sont constitués d'opérateurs occidentaux, souvent de grande notoriété. Ils opèrent en général à partir d'entités locales indépendantes ou de sociétés mixtes locales dans des activités liées au pétrole, au gaz, aux mines, à l'ingénierie et au BTP.

Les services du Groupe accompagnent ces clients dans leurs opérations qui se situent principalement en pays émergents.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé européen doivent préparer, à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2005, leurs états financiers consolidés suivant les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

Les informations financières consolidées que la société Catering International & Services S.A. publie au titre des exercices 2007 et 2008 sont donc établies en référentiel IFRS / IAS.

REGLES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation inclut toutes les sociétés contrôlées par Catering International & Services de façon exclusive ou conjointe, ou dans lesquelles la société Catering International & Services exerce une influence notable.

Toutes les filiales et participations correspondant à ces critères sont consolidées, même si elles représentent une incidence négligeable sur l'ensemble consolidé ou si leur exploitation n'est pas appelée à se poursuivre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de la société Catering International & Services sont consolidés par intégration globale.

Les comptes des entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable sont consolidés par mises en équivalence ; il convient de noter qu'au 31 décembre 2008, aucune filiale n'entre dans cette catégorie.

METHODES D'EVALUATION

Conception du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

Conversion des opérations et des états financiers libellés en devises

Les transactions en devises sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées aux taux de change de clôture. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euros selon la méthode suivante :

Les postes du bilan (hormis les capitaux propres convertis au cours historique) sont convertis en euros sur la base du cours des devises à la date de clôture de chaque exercice.

Les éléments du compte de résultat, ainsi que le résultat part du groupe figurant en capitaux propres, sont valorisés au cours moyen annuel. L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est inscrit dans les réserves de consolidation.

Actifs courants / non courants et passifs courants / non courants

Les actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "actifs courants" de même que les actifs détenus dans le but d'être cédés, la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs sont classés en "actifs non courants".

Les passifs devant être réalisés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture, sont classés en "passifs courants".

Tous les autres passifs sont classés en "passifs non courants".

Immobilisations incorporelles

a- Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur, conformément aux normes IFRS 3 et IAS 36.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

b- Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité :

	Durée d'utilisation (en années)
Logiciels	3
Clause de non-concurrence	5

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation, conformément à la norme IAS 36, en cas d'indices de perte de valeur.

La société ne dispose pas d'immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée à l'exception d'un fonds commercial exceptionnellement déprécié à 100% en 2004 pour cause de dissolution en cours de la filiale Myanmar Catering Services Ltd.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Agencements et aménagements	10
Matériel de transport	5
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	5
Immobilisations situées à l'étranger	2 à 5 <i>(suivant durée des contrats clients)</i>

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Stocks et en-cours

Les stocks peuvent être valorisés (coût de transport inclus) soit selon la méthode du premier entré, premier sorti (pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écarts significatifs) soit selon la méthode du prix moyen pondéré (suivant les sites d'exploitation sur lesquels a été implanté le système informatique « FTBE » qui notamment optimise la gestion des stocks).

Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

Clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Disponibilités

Le poste disponibilités ne comprend que la trésorerie immédiatement disponible.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux litiges existant à la date de clôture des comptes dont le fait générateur trouve sa source dans les périodes antérieures à la date de clôture.

3. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Le Groupe exerce 100% de son activité à l'étranger.

Conformément au Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 – Article 24-20°, il est mentionné la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, la ventilation par secteur d'activité n'étant pas mentionnée car inopérable au sein de la société C.I.S. SA.

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidé avant impôt se répartissent comme suit par zone géographique (en milliers d'euros) :

		2008	2007
(1)	AFRIQUE		
	CHIFFRE d'AFFAIRES	69 829	41 057
	RESULTAT CONSOLIDE	9 068	6 852
(2)	ASIE / OCEANIE		
	CHIFFRE d'AFFAIRES	19 386	20 339
	RESULTAT CONSOLIDE	(375)	608
(3)	CEI		
	CHIFFRE d'AFFAIRES	31 934	32 843
	RESULTAT CONSOLIDE	2 960	3 324
(4)	AMERIQUE du SUD		
	CHIFFRE d'AFFAIRES	30 445	24 576
	RESULTAT CONSOLIDE	2 189	2 941
CHIFFRE d'AFFAIRES		151 594	118 815
RESULTAT CONSOLIDE		13 842	13 725
<i>(1) ALGERIE - LIBYE - TCHAD - CAMEROUN - MADAGASCAR - GUINEE</i>			
<i>(2) IRAN - YEMEN - CHINE - MONGOLIE - TURKMENISTAN - NOUVELLE-CALEDONIE</i>			
<i>(3) RUSSIE - KAZAKHSTAN - GEORGIE - AZERBAÏDJAN</i>			
<i>(4) BOLIVIE - BRESIL</i>			

4. DOTATIONS ET REPRISES AUX PROVISIONS

Les dotations aux provisions pour dépréciation s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	2008	2007
Provisions pour risques de non recouvrement des créances clients et autres créances	(303)	338
Provisions pour risques et charges	36	(91)
Dotations et reprises aux provisions	(267)	247

5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	2008	2007
Litiges Prud'homaux	(31)	(30)
Indemnités d'Assurances	0	58
Pertes sur douanes et sur livraisons exports	(163)	(66)
Indemnités reçues sur autres litiges	6	54
Régularisation sur avances clients	693	0
Pénalités	(57)	(2)
Différences de Règlements	(39)	21
Autres produits et charges opérationnels	409	35

6. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le résultat financier s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	2008	2007
Autres intérêts et produits assimilés	323	385
Intérêts sur emprunts	(358)	(345)
Autres Intérêts et charges assimilées	(170)	(148)
Différences sur opérations de Change	(43)	(265)
Coût de l'endettement financier net	(248)	(373)

7. RESULTAT NON OPERATIONNEL

Le résultat non opérationnel s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	2008	2007
Résultat sur cessions d'immobilisations	4	10
Résultat non opérationnel	4	10

8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	2008	2007
Provision pour impôt France	(51)	(98)
Provisions pour impôts sur établissements stables à l'étranger	(1 031)	(668)
Provisions pour impôts filiales	(4 739)	(4 203)
Impôts Différés	156	59
Charges (produits) d'impôts sur les sociétés	(5 665)	(4 910)

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2008	31/12/2007
Logiciels	298	203
Ecart d'Acquisition	6 282	4 178
Fonds Commercial	117	117
Clause de non concurrence	2 250	2 250
Autres Immobilisations Incorporelles	49	49
Amortissements et dépréciations	(1 303)	(797)
Immobilisations incorporelles nettes	7 693	6 000

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2008	31/12/2007
Constructions et Bases-Vie	4 672	4 224
Terrains	151	0
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 369	3 946
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 357	1 841
Matériel de transport	3 382	3 325
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 354	877
Amortissements et provisions	(9 243)	(6 633)
Immobilisations corporelles nettes	7 042	7 580

11. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts et cautionnements	288	70
Prêts et autres immobilisations financières	56	113
Immobilisations financières nettes	344	183

12. STOCKS

Les stocks s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2008	31/12/2007
Stocks de marchandises	6 072	5 168
Provisions pour dépréciation	-	-
Stocks nets	6 072	5 168

13. CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2008	31/12/2007
Comptes clients	29 788	25 196
Provisions clients douteux	(1 000)	(571)
Créances clients nettes	28 788	24 625

14. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2008	31/12/2007
Avances et acomptes versés sur commandes	408	416
Impôts Différés	66	49
Autres créances	1 608	1 853
Provisions créances douteuses	(34)	(168)
Charges constatées d'avance	3 408	811
Autres actifs courants	5 456	2 961

15. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS A LONG TERME

Les provisions et autres passifs à long terme s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2008	31/12/2007
Litiges Prud'homaux	286	322
Autres Litiges	24	25
Provision pour Démantèlement	105	105
Provision Retraite	197	147
Provisions et autres passifs à long terme	612	599

16. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	31/12/2008	31/12/2007
Charges d'impôt	4 197	3 632
Impôts Différés	210	349
Autres charges à payer	9 468	6 894
Dettes fiscales et sociales	13 875	10 875

17. AUTRES PASSIFS A COURT TERME

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants (en milliers d'euros) :

	31/12/2008	31/12/2007
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 683	6 948
Dettes sur immobilisations	154	348
Actionnaires, versement sur augmentation de capital	291	492
Autres dettes	0	170
Autres passifs à court terme	9 128	7 958

18. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de Catering International & Services est composé au 31 décembre 2008 de 1 943 505 actions d'une valeur nominale de 0,80 euro.

Une augmentation de capital de 23 505 actions a été réalisée en janvier 2008 afin de constater les levées d'options de souscription d'actions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Au 31.12.2008, la société dispose en actions propres de 4 435 titres comptabilisés en déduction des capitaux propres pour 245 585 €. Il est rappelé qu'au 31.12.2007, 4 029 titres valorisés à 174 411 € étaient auto-détenus et comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Au cours de l'exercice, l'Assemblée Générale a décidé de procéder à une distribution de dividendes de 1 749 155 Euros.

19. RISQUES ET ENGAGEMENTS

- Il n'existe pas d'engagements en matière de crédit-bail.
- Des litiges prud'homaux ont été provisionnés au cours de l'exercice à hauteur de 286 K€.
- Le montant des engagements donnés à la date du 31.12.2008 est de 17 312 K€.
- Les engagements reçus de la part de la COFACE s'élèvent à 1 082 K€.

20. ENGAGEMENTS RETRAITE

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan consolidé d'un montant de 197 K€.

L'engagement est calculé conformément à la méthode préférentielle, d'après l'ancienneté acquise à la date de départ en retraite.

Cet engagement ne concerne que le personnel (siège et expatriés) en activité au sein de la société au 31 décembre 2008.

21. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Organes de direction :	196 K€
■ dont Salaire Brut	180 K€
■ dont Avantages en Nature	7 K€
■ dont Jetons de Présence	9 K€
Autres Membres du Conseil d'Administration	72 K€

22. DISPONIBILITES EN DEVISES

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

23. PERSONNEL

L'évolution des frais de personnel et des effectifs s'analyse comme suit (frais de personnel en milliers d'euros) :

	2008			2007		
	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur	Nombre	Salaires et Charges Sociales	Coût Personnel Extérieur
Personnel Siège	36	3 212	-	34	2 818	-
Personnel Expatrié	187	6 771	-	166	5 442	-
Personnel Local	6 266	30 464	-	5 078	23 762	-
Total Effectif CIS	6 489	40 447	-	5 278	32 022	-
Personnel Local Extérieur	610	-	3 305	670	-	3 717
Effectif géré par le Groupe	7 099	40 447	3 305	5 948	32 022	3 717

24. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-après :

Société	Méthode de consolidation	Pourcentage du Groupe	
		2008	2007
CIS	Société mère	100%	100%
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100%	100%
CIS-EURASIA	Intégration globale	100%	100%
CIS UKRAINE	Intégration globale	100%	100%
CIS ASIE	Intégration globale	100%	100%
CIS CATERING OVERSEAS Ltd.	Intégration globale	100%	100%
MYANMAR CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	85%	85%
CIS CAMEROUN	Intégration globale	100%	100%
CIS TCHAD	Intégration globale	100%	100%
CIS BOLIVIE	Intégration globale	99%	99%
CISM VENEZUELA	Intégration globale	100%	100%
CIS BRASIL	Intégration globale	100%	100%
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	Intégration globale	100%	100%
NOOSHIN KISH	Intégration globale	60%	60%
CIS GEORGIE	Intégration globale	100%	100%
CIS SAKHALIN	Intégration globale	100%	100%
EASTERN CATERING SERVICES Ltd.	Intégration globale	100%	100%
CISM MAURITANIE	Intégration globale	60%	60%
CIS NOUVELLE-CALEDONIE	Intégration globale	80%	80%
CIS PERU	Intégration globale	100%	100%
CIPTAL	Intégration globale	100%	75%
CIS MADAGASCAR	Intégration globale	99%	-
GUINEE ICS	Intégration globale	100%	-

Comptes Annuels

CIS
Compte de Résultats (1/2)
(en Euros)

		Exercice N clos le 31-12-2008			N-1 le 31-12-2007	
		France	Exportations	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	0	0	0	0	
	Production vendue : biens	0	0	0	0	
	Production vendue : services	0	54 924 385	54 924 385	44 425 642	
	Chiffres d'affaires nets	0	54 924 385	54 924 385	44 425 642	
	Production stockée			0	0	
	Production immobilisée			0	0	
	Subvention d'exploitation			0	0	
	Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			199 480	757 437	
	Autres produits			0	0	
		Total des produits d'exploitation (I)		55 123 865	45 183 079	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			0	0	
	Variation de stock (marchandises)			0	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			28 328 304	19 774 313	
	Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			(622 799)	188 180	
	Autres achats et charges externes			12 271 994	11 236 746	
	Impôts, taxes et versements assimilés			180 528	138 888	
	Salaires et traitements			13 137 961	10 734 516	
	Charges sociales			2 073 443	1 796 318	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 817 923	1 762 136
		Sur immobilisations : dotations aux provisions			0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			493 591	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			49 300	90 200
	Autres charges			80 990	87 880	
	Total des charges d'exploitation (II)		57 811 235	45 809 178		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				(2 687 369)	(626 099)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0	

CATERING INTERNATIONAL & SERVICES
Compte de Résultats (2/2)
(en Euros)

		Exercice N clos le 31-12-2008	N-1 le 31-12-2007
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations	2 700 689	4 204 256
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
	Autres intérêts et produits assimilés	290 695	363 379
	Reprises sur provisions et transferts de charges	177 264	161 343
	Différences positives de change	3 229 055	506 905
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	Total des produits financiers (V)	6 397 702	5 235 883
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions	888 282	177 264
	Intérêts et charges assimilées	40 705	25 096
	Différences négatives de change	2 882 361	1 062 138
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	Total des charges financières (VI)	3 811 348	1 264 498
2- RESULTAT FINANCIER (V-VI)		2 586 355	3 971 385
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)		(101 014)	3 345 287
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	700 440	116 864
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 729	22 423
	Reprises sur provisions et transferts de charges	0	630
	Total des produits exceptionnels (VII)	706 169	139 918
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	195 980	102 640
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	2 224
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	42 500	0
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	238 480	104 863
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		467 689	35 054
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		0	0
Impôts sur les bénéfices (X)		1 082 520	766 047
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		62 227 737	50 558 879
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		62 943 583	47 944 585
5- BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		(715 846)	2 614 294

CATERING INTERNATIONAL & SERVICES
Bilan Actif

(en Euros)

		Exercice N clos le 31-12-2008			N-1 le 31-12-2007	
		Brut	Amortisse ments, provisions	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)		0	0	0	0	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	0	0	0	0
		Frais de recherche et développement	0	0	0	0
		Concessions, brevets et droits similaires	233 610	123 565	110 045	97 267
		Fonds Commercial	116 960	116 960	0	0
		Autres immobilisations incorporelles	2 268 500	1 017 947	1 250 553	1 701 786
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	0	0	0	0
		Constructions	2 499 458	1 390 199	1 109 259	1 804 358
		Installations techniques, materiel et outillage industriels	1 765 265	1 517 547	247 718	495 592
		Autres immobilisations corporelles	3 321 766	2 134 632	1 187 134	1 158 778
		Immobilisations en cours	0	0	0	0
		Avances et acomptes	0	0	0	0
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0
		Autres participations	1 507 820	0	1 507 820	1 506 020
		Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
		Autres titres immobilisés	0	0	0	0
		Prêts	41 667	0	41 667	83 000
		Autres immobilisations financières	15 682	0	15 682	14 510
	TOTAL (II)		11 770 728	6 300 850	5 469 878	6 861 311
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	3 179 191	0	3 179 191
En cours de production de biens			0	0	0	0
En cours de production de services			0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis			0	0	0	0
Marchandises			0	0	0	0
CREANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	87 129	0	87 129	73 056
		Clients et comptes rattachés	9 912 174	441 611	9 470 563	7 920 775
		Autres créances	3 214 622	213 189	3 001 433	1 468 678
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
		Valeurs mobilières de placement	245 585	42 500	203 085	174 411
	Disponibilités	15 531 363	0	15 531 363	14 319 068	
COMPTES DE REGULARISATIONS	Charges constatées d'avance	2 299 284	0	2 299 284	727 760	
	TOTAL (III)	34 469 347	697 300	33 772 047	27 240 143	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)	0		0	0	
	Primes de remboursement des obligations (V)	0		0	0	
	Ecarts de conversion actif (VI)	888 282		888 282	177 264	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	47 128 357	6 998 150	40 130 207	34 278 718	

CATERING INTERNATIONAL & SERVICES
Bilan Passif
(en Euros)

		Exercice N clos le 31-12-2008	N-1 le 31-12-2007
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	1 554 804	1 536 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	494 868	21 655
	Ecart de réévaluation	0	0
	Réserve légale	153 600	153 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
	Réserves réglementées	0	0
	Autres réserves	11 189 861	10 324 721
	Report à nouveau	0	0
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(715 846)	2 614 294
	Subventions d'investissement	0	0
	Provisions réglementées	0	0
		TOTAL (I)	12 677 287
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	0	0
	Avances conditionnées	0	0
	TOTAL (II)	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	300 000	336 000
	Provisions pour charges	1 190 295	429 977
	TOTAL (III)	1 490 295	765 977
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	0	586
	Emprunts et dettes financières divers	1 822 945	1 498 490
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 616 785	6 693 717
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 102 850	6 363 220
	Dettes fiscales et sociales	4 457 575	3 216 677
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 435	23 130
	Autres dettes	290 887	618 500
Compte régul.	Produits constatés d'avance	0	0
	TOTAL (IV)	25 314 478	18 414 320
	Ecart de conversion passif (V)	648 147	448 150
	TOTAL GENERAL (I à V)	40 130 207	34 278 718

PREAMBULE DES ANNEXES

Annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice, avec un total de bilan de 40 130 207 Euros et un compte de résultat présenté sous forme de liste, avec un chiffre d'affaires de 54 924 385 Euros et une perte de 715 846 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes sociaux annuels de CIS clos le 31.12.2008 ont été arrêtés en date du 23 avril 2009 par le Conseil d'Administration.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société algérienne CIEPTAL est consolidée à 100% à compter de l'exercice 2008. En effet, CIS qui possédait déjà 75% des parts de cette entité depuis 2006, a acquis l'intégralité des intérêts minoritaires au 1^{er} janvier 2008.

Cette acquisition a été réalisée par la société CNA, filiale de la société CIS SA en Algérie.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 99.03 du 29/04/99 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Il est également spécifié que les états comptables ont été établis en application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs modifié par le règlement CRC 2003-07 et du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Permanence des règles et méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Aucune immobilisation ne répond aux critères de décomposition dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2008.

Les amortissements sont pratiqués, en ce qui concerne les investissements situés à l'étranger, sur la durée des contrats qui correspond à la durée d'utilisation.

Immobilisations et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

■ Immobilisations incorporelles

Elles correspondent principalement aux :

- Fonds commercial exceptionnellement amorti à 100% en 2004 pour cause de dissolution en cours de la filiale Myanmar Catering Services Ltd.
- Logiciels amortis sur 3 ans.
- Clause de non-concurrence liée à l'opération de croissance externe et amortie sur 5 ans.

■ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition).

■ Amortissements pour dépréciation

Ils sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les durées généralement retenues sont les suivantes :

- Agencements: 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique: 3 ans
- Mobilier de bureau : 5 ans
- Immobilisations situées à l'étranger: 2 à 5 ans (suivant la durée des contrats)

■ Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Celle-ci est généralement déterminée par référence au montant des capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée par l'appréciation des perspectives et des plus-values latentes.

■ Stocks et en-cours

Les stocks peuvent être valorisés (coût de transport inclus) soit selon la méthode du premier entré, premier sorti (pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écarts significatifs) soit selon la méthode du prix moyen pondéré (suivant les sites d'exploitation sur lesquels est implanté le système informatique FTBE qui notamment optimise la gestion des stocks). Par ailleurs, les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

■ Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire ou de réalisation d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

■ Opérations en devises

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice.

Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes « écarts de conversion » au bilan.

Les pertes de change latentes résultant de cette conversion font l'objet d'une provision.

■ Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres de la société CIS qui sont auto-détenus sont inscrits en valeurs mobilières de placement.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS

IMMOBILISATIONS - VALEURS BRUTES (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	176 653	56 957	0	233 610
Fonds Commercial	116 960	0	0	116 960
Autres Immobilisations Incorporelles	18 500	0	0	18 500
Clause de non concurrence	2 250 000	0	0	2 250 000
Total	2 562 113	56 957	0	2 619 070
Immobilisations corporelles :				
Construction de Bases-Vie	2 499 458	0	0	2 499 458
Matériel et outillage industriel	1 765 265	0	0	1 765 265
Installations générales & agencements	1 020 331	208 989	0	1 229 320
Matériel de transport	1 534 459	75 640	159 326	1 450 773
Matériel de bureau et informatique	521 285	123 264	2 876	641 673
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total	7 340 798	407 893	162 202	7 586 489
Immobilisations financières :				
Participations	1 506 020	1 800	0	1 507 820
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	83 000	0	41 333	41 667
Dépôts & cautions versées	14 510	1 172	0	15 682
Total	1 603 530	2 972	41 333	1 565 169
Total Général	11 506 440	467 822	203 535	11 770 728

AMORTISSEMENTS (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	79 386	44 179	0	123 565
Fonds Commercial	116 960	0	0	116 960
Autres Immobilisations Incorporelles	4 214	1 233	0	5 447
Clause de non concurrence	562 500	450 000	0	1 012 500
Total	763 060	495 412	0	1 258 472
Immobilisations corporelles :				
Construction de Bases-Vie	695 099	695 100	0	1 390 199
Matériel et outillage industriel	1 269 673	247 874	0	1 517 547
Installations générales & agencements	451 706	111 582	0	563 288
Matériel de transport	1 047 009	198 821	159 326	1 086 504
Matériel de bureau et informatique	418 582	69 134	2 876	484 840
Total	3 882 069	1 322 511	162 202	5 042 378
Total Général	4 645 129	1 817 923	162 202	6 300 850

PROVISIONS (en euros)

	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges :				
Pour litiges	336 000	0	36 000	300 000
Pour pertes de change	177 264	888 282	177 264	888 282
Pour pensions et obligations similaires	147 400	49 300	0	196 700
Provision pour Démantèlement	105 314	0	0	105 314
Total	765 978	937 582	213 264	1 490 296
Provisions pour dépréciation :				
Sur comptes clients	0	441 611	0	441 611
Sur comptes courants	161 209	51 980	0	213 189
Sur créances diverses	163 480	0	163 480	0
Sur valeurs mobilières de placement	0	42 500	0	42 500
Total	324 689	536 091	163 480	697 300
Total Général	1 090 667	1 473 673	376 744	2 187 596

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en euros)

	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an
CREANCES :			
Actif immobilisé :			
Participations	1 507 820		1 507 820
Prêts	41 667	41 667	
Dépôts & cautions versées	15 682		15 682
Actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	441 611	441 611	
Autres créances clients	9 470 563	9 470 563	
Personnel et comptes rattachés	34 452	34 452	
Etat et autres collectivités publiques	265 756	265 756	
Groupe et associés	2 838 758	2 625 569	213 189
Fournisseurs comptes débiteurs	2 597	2 597	
Débiteurs divers	73 059	73 059	
Avances sur commandes	87 129	87 129	
Charges constatées d'avance	2 299 284	2 299 284	
TOTAL	17 078 378	15 341 687	1 736 691
DETTES :			
Groupe et associés	1 822 945	1 822 945	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 102 850	10 102 850	
Avances clients	8 616 785	8 616 785	
Personnel, comptes rattachés et dettes sociales	3 409 088	3 409 088	
Etat et autres collectivités publiques	56 202	56 202	
Dettes sur immobilisations	23 435	23 435	
Actionnaires, versement sur augmentation de capital	290 887	290 887	
Autres dettes fiscales étranger	992 286	992 286	
TOTAL	25 314 478	25 314 478	0

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en euros)

Postes	Montant concernant les entreprises	
	liées	participation
AU BILAN :		
Participations	1 507 820	
Autres Créances	2 838 758	
Provisions pour dépréciation des comptes courants	(213 189)	
Emprunts et dettes financières divers	1 822 945	
Dettes sur immobilisations financières	23 435	
AU COMPTE de RESULTAT :		
Chiffre d'Affaires (Assistance Tech. & Redevance de Marque)	1 266 414	
Dotations aux Provisions sur Actif Circulant	51 980	
Autres Achats et Charges Externes	25 370	
Produits Financiers de Participations	2 700 689	

CHARGES A PAYER (en euros)

Personnel, comptes rattachés et dettes sociales	2 461 741
Etat et autres collectivités publiques	35 023
Fournisseurs	851 928
Total	3 348 692

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en euros)

Charges d'exploitation	2 299 284
------------------------	-----------

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 1 943 505 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,80 euro.

Au 31.12.2008, la société dispose en actions propres de 4 435 titres représentant une valeur brute de 245 585 €.

Il est rappelé qu'au 31.12.2007, 4 029 titres valorisés à 174 411 € (en valeur brute) étaient auto-détenus.

	Nombre d'actions	Capital	Réserves	Résultat net	TOTAL
CAPITAUX PROPRES au 01/01/2007	1 920 000	1 536 000 €	9 771 333 €	1 727 044 €	13 034 377 €
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			1 727 044 €	(1 727 044 €)	0 €
Distribution de dividendes			(998 400 €)		(998 400 €)
Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2007				2 614 294 €	2 614 294 €
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2007	1 920 000	1 536 000 €	10 499 977 €	2 614 294 €	14 650 270 €
Affectation du résultat net de l'exercice précédent			2 614 294 €	(2 614 294 €)	0 €
Augmentation de Capital	23 505	18 804 €	473 213 €		492 017 €
Distribution de dividendes			(1 749 155 €)		(1 749 155 €)
Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2008				(715 846 €)	(715 846 €)
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2008	1 943 505	1 554 804 €	11 838 329 €	(715 846 €)	12 677 287 €

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en euros)

Conformément au Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 – Article 24-20°, il est mentionné la ventilation du chiffre d'affaires par secteur géographique, la ventilation par secteur d'activité n'étant pas mentionnée car inopérable au sein de la société C.I.S. SA

Secteurs géographiques :

AFRIQUE	21 968 982
CEI	19 368 057
MOYEN-ORIENT	8 591 431
ASIE et OCEANIE	4 337 209
AMERIQUE du SUD	658 706

Total	54 924 385
--------------	-------------------

DISPONIBILITES EN DEVISES

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS (en euros)

	Charges	Produits
Charges exceptionnelles sur comptes clients, fournisseurs et tiers	(1 917)	
Produits exceptionnels sur comptes clients, fournisseurs et tiers		994
Litiges & Prud'hommes	(30 583)	6 171
Pertes sur Douanes	(163 480)	
Régularisations sur Avances Clients		693 275
Cessions & mises au rebut d'immobilisations corporelles		5 729
Dotations & reprises de provisions pour dépréciation des VMP	(42 500)	
Total	(238 480)	706 169

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Conformément au Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 – Article 24-20°

L'impôt sur le bénéfice se répartit comme suit :

	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat après Impôt
Résultat Courant	(101 015 €)	298 223 €	197 208 €
Résultat Exceptionnel (Hors Participation)	467 689 €	(1 380 743 €)	(913 054 €)
Résultat Comptable (Hors Participation)	366 674 €	(1 082 520 €)	(715 846 €)

CREDIT-BAIL

Néant

PROVISIONS POUR RISQUES (ARTICLE 531-2/4 DU PCG)

Les litiges prud'homaux ont été provisionnés à hauteur de 286 000 €.

Les autres litiges ont été provisionnés à hauteur de 14 000 €.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Le montant des engagements bancaires donnés à la date du 31.12.2008 est de 19 594 502 €.
- Les engagements reçus de la part de la COFACE s'élèvent à 1 081 914 €.

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Ils font l'objet d'une provision inscrite au bilan d'un montant de 196 700 Euros.

L'engagement est calculé conformément à la méthode préférentielle, d'après l'ancienneté acquise à la date de départ en retraite.

Cet engagement ne concerne que le personnel en activité au sein de la société au 31 décembre 2008.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Taux de rotation moyen du personnel : 5%
- Revalorisation des salaires : 3% annuel
- Rendement Financier Actif Long Terme (Actualisation) : 3,50% l'an
- Coefficient de Mortalité Séparé selon les tables de mortalité Hommes / Femmes distinctes (Référence : Table Insee TD 88-90)

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Néant

REMUNERATION DES DIRIGEANTS (en euros)

Organes de direction :	196 200 €
■ dont Salaire Brut	180 000 €
■ dont Avantages en Nature	7 200 €
■ dont Jetons de Présence	9 000 €
■ dont Retraite Complémentaire	0 €

Jetons de Présence des autres

Membres du Conseil d'Administration	71 990 €
--	-----------------

AVANCES OU CREDITS ALLOUES AUX DIRIGEANTS

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

EFFECTIF MOYEN

Personnel salarié : 1 731

France : 36
Etranger: 1 695

LISTE DES FILIALES (en euros)

SOCIETES	PART de CAPITAL	Capital Social (Valeur d'origine)	Capitaux Propres hors Capital Social (Cours de Clôture)	Résultat du dernier Exercice (Cours Moyen)	Capitaux Propres avant Résultat de l'Exercice (Cours de Clôture)
ARCTIC CATERING SERVICES Ltd.	100 %	14 454 €	343 623 €	231 739 €	126 337 €
CIS EURASIA	100 %	3 250 €	606 637 €	(136 275 €)	746 163 €
CIS UKRAINE	100 %	4 811 €	(500 €)	0 €	4 311 €
CIS ASIE	100 %	7 890 €	(7 593 €)	0 €	297 €
CIS CATERING OVERSEAS Ltd.	100 %	8 129 €	140 397 €	(15 635 €)	164 160 €
MYANMAR CATERING SERVICES Ltd.	85 %	48 254 €	(10 889 €)	0 €	37 364 €
CIS CAMEROUN	100 %	7 622 €	0 €	0 €	7 622 €
CIS TCHAD	100 %	7 622 €	0 €	0 €	7 622 €
CIS BOLIVIE	99 %	4 643 €	1 185 958 €	865 742 €	324 860 €
CISM Venezuela	100 %	28 931 €	(22 322 €)	0 €	6 609 €
CIS BRASIL	100 %	1 301 792 €	1 576 638 €	1 156 662 €	1 721 769 €
CATERING NORTH AFRICA SERVICES	100 %	15 463 €	3 279 319 €	3 267 646 €	27 136 €
NOOSHIN KISH	60 %	1 432 €	2 574 384 €	356 017 €	2 219 799 €
CIS GEORGIA	100 %	998 €	(211 927 €)	0 €	(210 929 €)
CIS SAKHALIN	50 %	681 €	1 200 261 €	711 900 €	489 042 €
EASTERN CATERING SERVICES	50 %	1 502 €	176 332 €	428 €	177 405 €
Catering International Services Mauritanie	60 %	46 333 €	(10 850 €)	0 €	35 483 €
CIS Nouvelle-Calédonie	80 %	41 900 €	146 823 €	153 223 €	35 500 €
CIS Pérou	100 %	769 €	(91 €)	0 €	678 €
CIS MADAGASCAR	99 %	1 000 €	377 816 €	404 929 €	(26 113 €)
GUINEE ICS	100 %	800 €	(88 €)	0 €	712 €

***Rapport du Président
sur le fonctionnement
du Conseil
d'Administration et le
contrôle interne***

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport se rattachant à l'exercice clos le 31.12.2008 :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président Directeur Général ;
- de l'étendue des pouvoirs du Directeur Général Délégué.

I. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Composition du conseil

Votre Conseil d'Administration est, aujourd'hui, composé de 8 membres. La liste des administrateurs de la société, ainsi que les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

- Monsieur ARNOUX Régis : Président du Conseil d'Administration ; également gérant de Régis Arnoux Investissement (SARL - 13008 Marseille) ;
- Madame ARNOUX Monique : Néant ;
- Madame ALOYAN Solange : Néant ;
- Madame SALAMON Frédérique : Néant ;
- Monsieur DAUMARIE Christian : Néant ;
- Monsieur de BODINAT Henri : Président du Conseil de Espérance SA (75018 Paris) ; Président de Time Equity Partners (SAS - 75008 Paris) ; Administrateur de Résonances SA (93200 Saint-Denis) ;
- Monsieur de BONNECORSE Michel : Néant ;
- Monsieur MUTZ Pierre : Néant ;

2. Fréquence des réunions

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni à 6 occasions.

3. Convocations des administrateurs

Conformément aux statuts les administrateurs ont été convoqués par tous moyens, dans des délais raisonnables.

Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels ainsi que les comptes annuels.

4. Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations comptables et financières nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués avant chaque réunion.

5. Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social, à l'exception des réunions qui arrêtent les comptes semestriels et les comptes annuels qui se tiennent à Paris.

6. Comités spécialisés

Depuis 2003, un comité exécutif, qui ne possède qu'un pouvoir consultatif, est chargé d'examiner les questions qui lui sont soumises par son Président dans les domaines suivants :

- Analyse de la situation financière du Groupe ;
- Stratégie d'ensemble de l'entreprise ;
- Grandes orientations dans les actions commerciales et opérationnelles ;
- Développement, croissance interne et externe ;
- Investissements ;
- Communication interne et externe ;
- Politique en matière de recrutement et de gestion du personnel.

Ce comité est à ce jour composé des personnes suivantes :

- Le Président du Conseil d'Administration ;
- Le Directeur Financier ;
- Le Directeur des Opérations ;
- ainsi que de 3 membres extérieurs à l'entreprise (également administrateurs de CIS).

7. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion.

II. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Notre société a mis au point de nouvelles procédures de contrôle interne, en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse, la maîtrise des risques, et d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

1. Objectifs du contrôle interne

Les mesures et procédures de contrôle interne de la société CIS ont pour objectif de prévenir les risques résultant de l'activité de l'entreprise, et de veiller à ce que l'ensemble des opérations réalisées respectent les procédures mises en place par la société, ainsi que les lois et règlements actuellement en vigueur.

Ces procédures visent prioritairement à s'assurer de la fiabilité et de la sincérité des informations financières et comptables communiquées par l'entreprise.

Elles tiennent compte des particularités de l'activité de la société qui s'exerce uniquement à l'étranger au travers de filiales et succursales.

2. Organisation générale du contrôle interne

CIS a mis en place un Système de Management par la Qualité (SMQ), destiné à répondre aux objectifs de la politique qualité de l'entreprise et aux exigences de la norme ISO 9001-V2000, pour laquelle le siège social de Marseille a obtenu la certification en février 2004 (Ingénierie de CATERING – Restauration, Hôtellerie – en milieux extrêmes et en pays émergents réalisés au départ du siège).

Dans ce cadre, la société CIS a rédigé un Manuel Qualité (MQ) dans lequel sont définis et détaillés les différents processus de l'entreprise ainsi que les procédures associées.

Parallèlement, un service qualité a été créé afin de contrôler et actualiser le système qualité. A cet effet, des audits internes sont régulièrement conduits, afin de s'assurer que les dispositions mises en œuvre dans le système de management de la qualité sont conformes aux exigences de la norme, appliquées et efficaces.

3. Mise en œuvre du contrôle interne

Régulièrement, l'adéquation et l'efficacité du système de management de la qualité sont examinées au cours de revue de processus ou de revue de Direction avec les différents acteurs concernés.

Quel que soit le type de revue (Processus ou Direction), la méthodologie est similaire, seule l'étendue étant différente :

- La revue de Processus cible un seul processus (mono processus),
- La revue de Direction cible l'ensemble des processus de manière synthétique (multi processus).

La périodicité est adaptée au besoin en fonction du résultat des revues précédentes et des disponibilités de chacun, la planification étant tenue à jour par le Responsable Qualité.

Les éléments d'entrée de chaque revue

- Le fonctionnement et l'efficacité des processus ;
- Les résultats des audits (internes, certification, clients, inspections de sites, etc.) ;
- Les retours d'informations des clients ;
- La conformité des prestations vendues ;
- L'état des actions préventives et correctives ;
- Les actions issues des revues précédentes (revue de processus ou revue de direction) ;
- Les changements pouvant affecter le système de management de la qualité ;
- Les recommandations d'améliorations.

Les éléments de sortie de chaque revue

A l'issue de chaque revue, le Responsable Qualité établit un compte rendu qui reprend les décisions retenues, notamment celles concernant :

- L'évolution de la politique qualité et des objectifs associés ;
- L'évolution de documentation ;
- Les actions diverses à engager pour conserver la dynamique d'amélioration continue.

Toutes les actions sont planifiées et suivies conjointement entre le Responsable Qualité et les acteurs concernés.

4. Comité d'audit interne – Rôle des Responsables de pays et Directeurs de zones

Il a été mis en place un Comité d'audit interne composé de deux contrôleurs financiers qui se déplacent dans les filiales avec pour mission d'opérer toutes investigations qui leur paraissent utiles dans le but de vérifier la bonne tenue des processus comptables et financiers de chaque filiale, le respect des règles fixées (pouvoirs bancaires et juridiques, engagements, gestion des comptes et de la trésorerie, etc...) et de détecter les fraudes éventuelles.

Par ailleurs, les Responsables de pays et Directeurs de zones sont en charge des questions de gestion concernant les filiales et établissements placés sous leur autorité. A ce titre, ils procèdent à un certain nombre de vérifications tant à but de gestion pure en rapport avec les objectifs de qualité et de rentabilité, qu'en matière de recherche de dysfonctionnements potentiels.

Rappelons qu'en outre chaque filiale du groupe est dotée de Commissaires aux Comptes qui dans le cadre des processus de consolidation sont en charge de certifier les comptes et de détecter si besoin était tous risques d'anomalies comptables et de garantir l'information se rapportant à la continuité d'exploitation desdites filiales.

Enfin, concernant la gestion des stocks, la société s'est dotée d'un logiciel de gestion et de normalisation des stocks consommés : le logiciel FTBE. Une personne rattachée au siège est responsable au sein de CIS du déploiement de ce logiciel à travers ses filiales, et de l'analyse des ratios s'y rattachant.

5. Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière

Placée directement sous l'autorité et le contrôle de la direction générale, la direction financière prend en charge l'ensemble de la fonction comptable.

Dans l'accomplissement de cette fonction, elle recueille les éléments comptables et financiers transmis par les filiales après qu'ils aient donc fait l'objet des contrôles successifs des Directeurs et Responsables de zone concernés avec l'intervention de leurs services propres et des commissaires aux comptes desdites filiales.

La direction financière a donc un rôle de coordination et veille au respect de l'application des normes et de la législation afférente (juridique et fiscale notamment).

La direction financière s'assure également de la cohérence de l'ensemble des informations financières et de la production des états financiers. A cet effet, elle veille notamment à la qualité de traduction des comptes des filiales étrangères.

La direction financière assure la supervision des opérations de suivi de la trésorerie, et contrôle la conformité et la régularité de la conversion des opérations en devises.

Etablissement des comptes consolidés

En application du règlement européen n°1606/2002, les comptes consolidés du groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été établis selon les normes comptables internationales (IFRS) en vigueur à cette date.

La consolidation est réalisée par le directeur Financier. Ces éléments sont ensuite audités par les Commissaires aux Comptes avant publication.

III. POUVOIRS DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Fait à Marseille le 20 avril 2009

Régis ARNOUX
Président du Conseil d'Administration

***Texte des résolutions
proposées lors de
l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du
9 juin 2009***

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes à propos de l'exercice social clos le 31 décembre 2008, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, notamment les dépenses non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés hors provisions pour risques et pour dépréciation, s'élevant à 21 418 euros, dont 13 800 euros de charges de la nature de celles visées à l'article 39.4 du CGI.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2008 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'imputer la perte de l'exercice, soit la somme de 715 846,23 euros, sur le compte autres réserves, puis de procéder à la distribution d'un dividende brut (hors prélèvements sociaux) de 1 960 930,00 euros par prélèvement sur le compte autres réserves.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le nombre d'actions à rémunérer étant de 1 960 930, le dividende net global est de Un (1) euro par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 17 juin 2009.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de la loi de finances pour 2008 (2007-1822 du 24 décembre 2007), la faculté est offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18%.

Cette option doit être effectuée lors de chaque encaissement. Elle est irrévocable et ne peut être exercée a posteriori.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les actionnaires reconnaissent que le dividende distribué au titre des trois derniers exercices a été celui mentionné dans le tableau ci-dessous :

	2005	2006	2007
Nombre d'actions rémunérées	1 920 000	1 920 000	1 943 505
Dividende net par action	0,40 euro	0,52 euro	0,90 euro
Valeur de l'action à la dernière séance boursière suivant la clôture de l'exercice	23,50 euros	28,60 euros	50,65 euros

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, déclare approuver la convention qui y est exposée.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au titre de l'exercice 2008, une somme de 88 000 euros à titre de jetons de présence au Conseil d'Administration.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, réitérant la décision précédemment adoptée par délibération de l'Assemblée Générale du 10 juin 2008 pour une durée de dix-huit mois, autorise le Conseil d'Administration et lui confère tous pouvoirs à l'effet de permettre à la Société d'opérer en Bourse, conformément aux dispositions des articles L.225-209 à L.225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers, sur ses propres actions en vue d'animer le cours de bourse de l'action par l'intervention d'un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI, pour une durée maximale de dix-huit mois, soit jusqu'au 8 décembre 2010.

Les opérations effectuées à ce titre devront être réalisées à un prix maximum d'achat de Quatre Vingts (80) euros et minimum de vente de Vingt (20) euros, dans la limite de 5 % du capital, représentant, compte tenu des titres déjà détenus, un programme d'un montant maximum de 7 843 720 euros.

La mise en œuvre effective de ce programme dépendra du marché et des opportunités qui se présenteraient de racheter des blocs de titres.

Le financement du programme de rachat d'actions sera assuré par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ratifier la nomination aux fonctions d'administrateur de Monsieur Pierre MUTZ, né le 15 novembre 1942 à TOURNON d'AGENAIS (47), demeurant 4, Rue Casimir Périer 75007 PARIS, telle que décidée par le Conseil d'administration dans sa séance du 30 janvier 2009, en remplacement de Madame Florence ARNOUX, démissionnaire, et pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2012.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales éventuellement nécessaires.

Rapports des Commissaires aux Comptes

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société CIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé en préambule de l'annexe aux comptes consolidés portant sur l'impact du changement de périmètre de consolidation.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. La très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur les marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur créent des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce :

- L'évaluation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles a été effectuée selon les méthodes du groupe décrites dans la note de l'annexe relative aux méthodes d'évaluation.
- Une note de l'annexe relative aux méthodes d'évaluation expose les principes retenus pour la conversion en euros des comptes des sociétés étrangères.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié ainsi que l'application des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Marseille, le 24 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC
Représenté par :
Luc CHAMOULEAU

Cabinet COPHOTRI
Représenté par :
Cédric BARBEROUX

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société C.I.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. La très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur les marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur créent des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce :

- L'évaluation des immobilisations incorporelles a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables.
- Les titres de participation ont été évalués selon les modalités présentées en note « Règles et méthodes comptables ». Nous avons examiné les éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et notamment l'appréciation des perspectives.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié ainsi que l'application des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Marseille, le 24 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC
Représenté par :
Luc CHAMOULEAU

Cabinet COPHOTRI
Représenté par :
Cédric BARBEROUX

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE,
SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.A. C.I.S**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société Catering International & Services et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernance d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Marseille, le 24 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC
Représenté par :
Luc CHAMOULEAU

Cabinet COPHOTRI
Représenté par :
Cédric BARBEROUX

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Emission d'une garantie de paiement en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES

■ Personne concernée

Monsieur Régis Arnoux, Président du Conseil d'Administration de CIS et représentant CIS, principal associé de CATERING NORTH AFRICA SERVICES.

■ Modalités

Sur autorisation de votre Conseil d'Administration du 13 juin 2008, votre société a adressé une Lettre de Demande Régulière (LDR) à BNP PARIBAS MARSEILLE pour l'émission d'une garantie de paiement d'un montant de 250 000 000 dinars algériens (deux cent cinquante millions de dinars algériens) en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES, CNAS, la filiale de CIS en ALGERIE, sur laquelle CIS exerce un contrôle effectif, au titre du rachat de 25 % de la société CIEPTAL, sise à HASSI MESSAOUD.

2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Emission d'une garantie de paiement en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES

■ Personne concernée

Monsieur Régis Arnoux, Président du Conseil d'Administration de CIS et représentant CIS, principal associé de CATERING NORTH AFRICA SERVICES.

■ Modalités

Sur autorisation de votre Conseil d'administration du 28 septembre 2006, votre société a adressé une Lettre de Demande Régulière (LDR) à BNP PARIBAS MARSEILLE pour l'émission d'une garantie de paiement d'un montant de 480 732 000 dinars algériens (quatre cent quatre vingt millions sept cent trente deux mille dinars algériens) en faveur de BNP PARIBAS EL DJAZAIR, destinée à garantir les obligations de CATERING NORTH AFRICA SERVICES, CNAS, la filiale de CIS en ALGERIE, sur laquelle CIS exerce un contrôle effectif, au titre du rachat de 75 % de la société CIEPTAL, sise à HASSI MESSAOUD.

Fait à Marseille, le 24 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet SYREC
Représenté par :
Luc CHAMOULEAU

Cabinet COPHOTRI
Représenté par :
Cédric BARBEROUX

Responsable du Rapport Financier

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes présentés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et des principales transactions entre parties liées, et que le rapport de gestion compris dans le présent rapport présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situations financière de la société et des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Régis ARNOUX
Président du Conseil d'Administration